
CONSEIL SYNDICAL du 18 octobre 2021

Rapport n° 20211018 - 13

Objet : Débat d'orientation budgétaire pour le budget 2022

Mesdames, Messieurs,

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape incontournable de la procédure budgétaire dont la tenue a vocation à éclairer le vote des élus et dont l'absence entache d'illégalité la délibération relative à l'adoption du budget primitif.

Conformément à l'article L.2312-1 du CGCT, il doit se tenir au sein du Conseil Syndical dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif. Au cours de ce débat, des orientations doivent être fixées ou entérinées pour permettre l'élaboration du projet de Budget Primitif.

Le contenu de ce rapport a été précisé par décret n°2016-841 en date du 24 juin 2016 et codifié à l'article D.2312-3 du CGCT.

Dans un contexte de crise sanitaire, l'année 2021 est cependant restée une année de développement pour le SMEA31, avec l'adhésion de nouvelles collectivités et la poursuite des investissements.

Même si la situation financière de notre collectivité a permis d'aborder la période sanitaire dans les meilleures conditions possibles, cette situation a eu des impacts forts sur la réalisation du budget 2021 :

- des dépenses de sous-traitance et de matière produits de traitements augmentés avec un impact sur le chapitre 011 pouvant aller jusqu'à 30 % par rapport à 2021.
- des dépenses nouvelles, liées aux consignes sanitaires nationales, ont dû être mises en œuvre sans délai, c'est notamment le cas du traitement des boues avec un fort impact financier pour le budget assainissement.

Dans ce cadre, et celui du projet pour le mandat 2020-2026, le budget 2022 va s'adapter à la demande de services, en prenant comme point d'équilibre, le tarif unique, la qualité de service en régie et les opérations d'investissement à mettre en place pour répondre aux besoins de nos territoires :

1. Structurer et adapter les services pour une plus grande efficience

La convergence vers les tarifs uniques de l'eau et de l'assainissement collectif est le point central de 2022 pour un travail initié en 2017. L'année 2022 sera donc la première année avec un tarif unique pour l'ensemble du territoire et pour tous les usagers de Réseau31. Cette démarche est complétée par la poursuite de la mensualisation et de la mise en place d'une facture unique eau et assainissement.

En matière de Ressources Humaines, les principaux projets mis en œuvre au cours de l'année 2021 seront déployés en 2022 : nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP), temps de travail et lignes directrices de gestion. Ceci ayant également un fort impact budgétaire.

La poursuite du rattrapage des amortissements se poursuivra en 2022.

Les éléments de dette sont présentés de manière détaillée, la gestion active de la dette permet d'avoir une composition de l'ordre de 98 % d'emprunt avec un risque faible et seulement 0.2 % avec un risque élevé.

Un point en annexe présente les projets mis en avant pour 2022.

2. Poursuite du PPI assainissement et finalisation de celui de l'eau potable

Au vu des éléments résultant des schémas eau et assainissements conduits en 2018 et 2019, les membres des commissions territoriales, après de nombreuses réunions de travail et de concertation, ont décidé d'étudier toutes les opérations recensées. Il en résulte une hiérarchisation et une programmation de 2019 à 2026 pour l'assainissement collectif. En conséquence, pour 2022, le programme d'investissement et notamment son chapitre 23 s'appuie sur cette programmation. Ce travail, décalé depuis 2020 du fait de la crise sanitaire, sera également mis en place en 2022 pour les opérations d'investissement du budget de l'eau potable.

L'annexe jointe reprend tous les éléments permettant d'avoir un débat construit sur des données financières et d'activité.

Il appartient au Conseil Syndical de bien vouloir en délibérer.


Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne

Annexe : 1

1. STRUCTURER ET ADAPTER LES SERVICES POUR UNE PLUS GRANDE EFFICIENCE
A. Le personnel
Des moyens importants pour un service public de qualité

Une masse salariale croissante : la mise en place du RIFSEEP, d'abord prévue au BP 2021 est décalée au 1^{er} novembre 2021, réduisant le CA prévisionnel mais augmentant le BP 2022.

	BP 2019	CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021	Prévisionnel CA 2021	Prévisionnel BP 2022
Masse salariale	15.8 M€	15.4 M€	16.9 M€	16.2 M€	17,49 M€	16.8 M€	17.6 M€

Effectifs

Nous comptons au 1^{er} septembre 2021 :

- 105 agents mis à disposition par le CD31*
- 9 agents contractuels du CDG31
- 250 agents Réseau 31

Soit au total : 364 agents en poste

**La proportion d'agents mis à disposition par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne tend à évoluer à la baisse, soit par le biais de l'intégration progressive des agents, soit par la création de postes propres à Réseau31 à l'occasion du remplacement des agents CD partant à la retraite.*

Pour rappel, ils étaient 134 en 2019.

Recrutement

Le recrutement se concentre sur des secteurs clés afin de renforcer les équipes techniques de terrain et parmi les services supports, celle de la facturation, afin d'offrir un meilleur service, plus efficient et compétent, à l'utilisateur.

Temps de travail

Afin de nous mettre en conformité avec la réglementation et d'effectuer les 1607 heures annuelles, le temps de travail va augmenter pour tous les agents de 22 minutes par jour. Cela représente l'équivalent de 17 agents supplémentaires en équivalent temps plein et devrait permettre une plus grande efficacité dans la réalisation des tâches du quotidien.

Formations de professionnalisation et pour la sécurité des agents

Une enveloppe de 168 000 euros est dévolue à la formation dans le cadre du Plan de formation voté et mis en place en 2021. Elle permet aux agents d'obtenir ou de renouveler les certifications, permis et habilitations obligatoires pour travailler en toute sécurité, mais aussi d'être plus performants dans l'exercice de leurs missions.

Après une année 2020 très pauvre en formations, en raison du contexte sanitaire, les années 2021 et 2022 permettront la poursuite de cette démarche.

Une collectivité plus attractive

. RIFSEEP :

L'application du RIFSEEP, à compter du 1^{er} novembre 2021, pour les agents de Réseau31 va faire croître la masse salariale de 3.8%. Gage d'une plus grande équité de rémunération sur l'exigence des postes représentés dans notre structure, le RIFSEEP permettra aussi de valoriser les compétences et les profils recherchés dans le cadre du recrutement, pour faire de Réseau31 une collectivité attractive, à la hauteur de ce que proposent les collectivités voisines.

. Action sociale et amicale :

Le développement d'une Amicale propre à Réseau31 et les moyens dévolus à l'action sociale constituent un élément d'attractivité supplémentaire.

. Le développement du partenariat avec les jeunes :

En 2021, par la formation et l'accueil de :

- 3 jeunes apprentis à tous niveaux de compétences (du BTS au Master)
- 23 stagiaires : 11 stages courts, 5 stages en observation/immersion dans le milieu professionnel et 7 stages longs rémunérés
- 7 vacataires

Réseau31 est moteur dans l'accueil et la formation des jeunes.

Il est envisagé en 2022 de déployer encore davantage cet axe de travail.

Les projets pour 2022

Une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences (GPEEC) tend à se mettre en place progressivement, afin :

- d'anticiper les départs en retraite par l'outil de la pyramide des âges, pour former les agents qui constituent la jeune génération, et entretenir les connaissances et compétences acquises depuis la création du Syndicat
- d'améliorer l'adéquation entre les besoins de la collectivité et ses ressources, humaines notamment, par l'ouverture de passerelles par la mobilité interne, les actions de formation et les jurys de recrutement mieux préparés.

Des actions en faveur du bien-être au travail notamment par le biais de :

- la collaboration avec la Maison de la psychologie qui offrira un accompagnement des agents éprouvant des difficultés personnelles et/ou professionnelles, par des consultations individuelles ou de groupe. L'objectif est de limiter l'apparition de Risques Psychosociaux, de préserver la santé au travail pour limiter l'absentéisme et offrir aux équipes une qualité de vie au travail.
- la lutte contre les addictions en partenariat avec le Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

B. Les indicateurs financiers

Les indicateurs de ratios de désendettement ne peuvent être regardés comme pour les communes ou intercommunalités au regard d'une strate démographique. Le ratio de désendettement s'appréhende au niveau des durées d'amortissement des biens. Ici la durée d'amortissement est de 60 ans que ce soit pour les ouvrages ou les réseaux.

EAU POTABLE CA2020	
Epargne brute :	Epargne nette :
4 150 780,81	2 956 836,96
Ratios désendettement	
2,77	

ASSAINISSEMENT CA 2020	
Epargne brute :	Epargne nette :
6 887 234 €	1 156 181 €
Ratios désendettement	
8,71	

Les autres indicateurs sont inclus dans les prospectives jointes. L'évolution des dépenses, les épargnes nettes et brutes à venir, les investissements, les subventions et les emprunts.

C. Les tarifs

Les tarifs concernés sont ceux de l'eau potable, l'assainissement collectif, l'assainissement non collectif, la fourniture d'eau brute et le bordereau des prix.

Une importante réflexion financière a été initiée début 2017 dont l'objectif initial était le vote de tarifs par Commission Territoriale et qui a abouti à la décision d'un tarif unique à l'échelle de Réseau31. Certains tarifs ont atteint cet objectif dès 2018. Pour ceux dont les écarts étaient conséquents (en augmentation, comme en diminution), un étalement a été décidé pour atteindre un tarif cible soit en 2020, soit en 2022.

Les élus, forts de valoriser l'égalité de service quelle que soit la commune d'intervention, ont mis en avant le principe de solidarité notamment au niveau de la réalisation du programme d'investissement de Réseau 31. La proposition de tarif unique a trouvé son point d'équilibre entre les trois éléments suivants :

- ne pas faire subir de hausses trop importantes aux usagers et au Syndicat et être attractif pour de nouvelles adhésions
- avoir un niveau d'investissement permettant un programme d'opérations de travaux conséquent
- maintenir la masse salariale à un niveau calibré sur les interventions en régie et non en sous-traitance avec une qualité de service constante

Cette étude a été réalisée en dehors des transferts partiels pour lesquels Réseau31 n'a pas la maîtrise des tarifs. Ces collectivités décident et financent les travaux en fonction de leur propre budget et en conséquence de leur tarif.

Tarifs RESEAU31 2022	Part fixe	Part variable	Coût facture 120 m ³	Prix moyen du m ³
EAU	78 €	1,030 €	201,60 €	1,680 €/m ³
ASSAINISSEMENT	78 €	1,050 €	204,00 €	1,700 €/m ³

Cette structure tarifaire basée sur un rapport de 40-60 % entre la part fixe et la part variable. Celle-ci est permise grâce au nombre majoritaire de communes dites rurales sur l'ensemble de Réseau31 en eau potable.

Le constat et le retour faits par certains adhérents et usagers témoignent que la part fixe est très forte. Revoir la structure tarifaire est un enjeu pour les usagers et pour l'équilibre financier de Réseau31.

L'enjeu de 2022 est de s'interroger également sur l'orientation à donner à un prix ayant une vocation sociale et environnementale.

D. Les amortissements

Depuis l'exercice 2014, le travail de rattrapage des amortissements a été initié et bien avancé. Le travail s'effectue de concert entre le comptable et l'ordonnateur. Ce travail de rattrapage s'est intensifié depuis l'exercice 2017, et va aboutir en 2022 avec une grande partie de rattrapage des immobilisations mises à disposition. Une personne est spécialement affectée à la DGFIP pour mettre à jour les comptes afin que le SMEA31 puisse effectuer l'intégration de l'actif et le rattrapage des amortissements.

Le rattrapage des chapitres 20 et 23 est l'objectif depuis 2019 et se poursuivra encore sur l'année 2022.

En ce qui concerne les rattrapages des amortissements des différents adhérents, celui-ci doit s'effectuer par le biais d'une intégration dans le logiciel des immobilisations par le fournisseur et à partir d'un fichier normé, et en fonction de l'avancée du travail réalisé par la DGFIP.

Le prix de l'eau et de l'assainissement doit couvrir les dépenses de fonctionnement, comprenant l'annuité de la dette mais également l'annuité de la dotation aux amortissements.

Afin de déterminer si le prix est adapté alors même que tous les amortissements ne sont pas saisis en comptabilité, une estimation pour chaque budget est réalisée ci-dessous.

ASSAINISSEMENT

Rattrapage des amortissements

En 2018, 88 procès-verbaux signés avec nos adhérents ont été intégrés dans la comptabilité. La totalité des échéances d'amortissement de 2010 à 2017 pour ces 88 adhérents a été rattrapée sur les exercices 2019 et 2020.

Nous avons passé au cours des exercices 2020 et 2021 pour 57.9 M€ de biens du chapitre 23 au 21.

A l'heure actuelle, nous sommes toujours dans l'attente de nouveaux éléments de la part des adhérents et de la DGFIP pour intégrer le patrimoine comptable des quelques adhérents restants.

Annuité estimée des amortissements pour une année normale

Annuité 2021 (comprenant les 88 PV rattrapés)	3 345 428.98 €
Annuité (biens restants à passer du chapitre 23 au 21) : 39M€ /60ans	650 000.00 €
Annuité estimée (PV non intégré par la Paierie et en comptabilité)	1 000 000 .00 €
Total	4 995 428.98 €

EAU POTABLE

Rattrapage des amortissements

Le rattrapage s'est effectué en 2018, et l'annuité actuelle est de 982 233.72€.

Nous avons passé au cours des exercices 2020 et 2021 pour 20.14 M€ de biens du chapitre 23 au 21.

Comme pour le budget assainissement collectif, nous sommes toujours dans l'attente de nouveaux éléments de la part des adhérents et de la DGFIP pour intégrer le patrimoine comptable des quelques adhérents restants.

Annuité estimée des amortissements

Annuité 2021 (comprenant les 88 PV rattrapés)	982 233.72 €
Annuité (biens à passer du chapitre 23 au 21) : 16M€ /60ans	266 666.66 €
Annuité estimée (PV non intégré par la Paierie et en comptabilité)	650 000.00€
Total	1 898 900.38 €

BUDGET PRINCIPAL

Rattrapage des amortissements

L'annuité actuelle est de 1 042 687.65€.

Nous avons passé au cours des exercices 2020 et 2021 pour 16.54 M€ de biens du chapitre 23 au 21.

Annuité estimée des amortissements

Annuité 2021 (comprenant les 88 PV rattrapés)	1 042 687.65 €
Annuité (biens à passer du chapitre 23 au 21) : 7.2M€ /45ans	160 000.00 €
Total	1 202 687.65 €

E. Les travaux en régie

Depuis 2014, la mise en place de la valorisation des travaux en régie a permis d'effectuer des opérations d'investissements. Ces opérations ont été réalisées par le personnel de Réseau31 et sont intégrées dans le patrimoine pour être amorties.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Agents	381 124	224 456	203 963	427 446	366 423	138 881
Total	623 289	373 942	269 268	711 615	574 683	201 513

La forte baisse est imputable à la pandémie et aux confinements.

F. La dette

A ce jour, les budgets Eau, Assainissement, budget principal et microcentrale ont des emprunts pour les importants travaux structurants réalisés. Ces emprunts ont été contractés soit par la collectivité adhérente, soit par Réseau31 dans le cadre de nouvelles opérations. En 2019 et 2020, les demandes d'emprunts ont fait l'objet de dossiers déposés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC) au titre des enveloppes sur fonds d'épargne pour la période de 2013 à 2017. Ces prêts peuvent être consentis sur des durées exceptionnelles (40 ans pour une station d'épuration) à des taux indexés sur le livret A (0.5%) + 0.75 point (soit 1.25 %). Aujourd'hui, le plan de relance du gouvernement a réduit cette marge à 0.60 point (soit 1.15%). Les dossiers sont déposés pour l'eau comme pour l'assainissement, la microcentrale et la chaussée de St-Martory. Des emprunts complémentaires peuvent être sollicités sur le marché bancaire dans le cas d'opérations peu subventionnées. Pour 2022, le fonctionnement sera identique avec un partenariat fort avec la CDC.

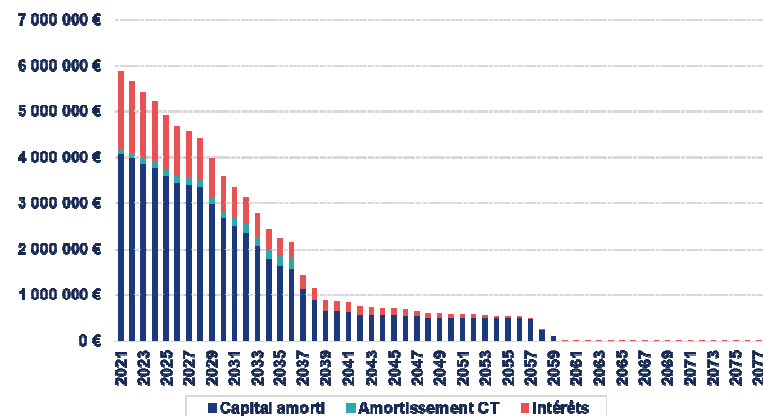
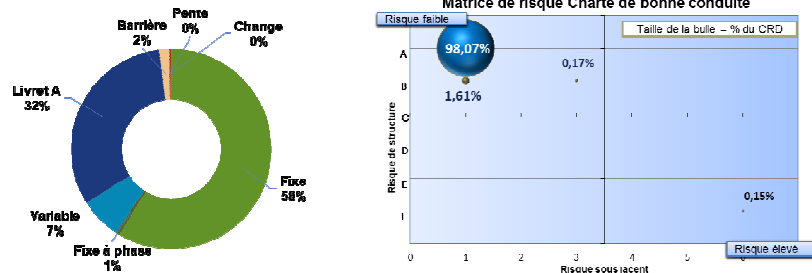
Pour le budget principal

Caractéristiques de la dette au :	31/12/2020	15/09/2021
Votre dette est de	66 500 €	66 500 €
Son taux moyen s'élève à	1,25%	1,25%
Sa durée résiduelle moyenne est de	37 ans et 11 mois	37 ans et 2 mois
Sa durée de vie moyenne est de	19 ans et 5 mois	19 ans et 1 mois

Pour l'assainissement

Caractéristiques de la dette au :	31/12/2020	15/09/2021	Ecart
Votre dette est de	62 116 348 €	59 008 237 €	- 3 108 111 €
Son taux moyen s'élève à	2,78%	2,74%	- 0,04%
Sa durée résiduelle moyenne est de	20 ans et 2 mois	19 ans et 11 mois	- 3 mois
Sa durée de vie moyenne est de	10 ans et 9 mois	10 ans et 7 mois	- 2 mois

Matrice de risque Charte de bonne conduite



Opportunités de renégociation

Référence	Bankue	CRD	Date RA Préavis	Index actuel	Durée Point de base	IRA Taux d'équilibre	Nouveau taux fixe	Gain estimé sur la durée résiduelle
41	Banque Pop.	119 000 €	15/05/2022 15/04/2022	Taux fixe 4,10%	7,00 48 €	4 760 € 2,98%	Taux fixe 0,60%	11 500 €
427	Banque Pop.	250 380 €	10/01/2022 10/12/2021	Taux fixe 2,97%	4,00 55 €	10 015 € 1,08%	Taux fixe 0,25%	4 700 €
529	Banque Pop.	69 403 €	27/12/2021 27/11/2021	Taux fixe 4,47%	14,50 57 €	2 776 € 3,87%	Taux fixe 0,90%	17 000 €
487	Banque Pop.	740 378 €	05/01/2022 05/12/2021	Taux fixe 2,00%	14,00 580 €	28 615 € 1,45%	Taux fixe 0,90%	32 000 €
313	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	127 878 €	15/01/2022 15/12/2021	Taux fixe 4,83%	12,25 88 €	5 115 € 4,13%	Taux fixe 0,80%	30 000 €
540	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	234 000 €	15/10/2022 15/09/2022	Taux fixe 4,31%	13,00 164 €	9 360 € 9,80%	Taux fixe 0,95%	45 000 €
641	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	225 280 €	01/04/2022 01/03/2022	Taux fixe 4,95%	11,00 136 €	8 011 € 4,12%	Taux fixe 0,75%	47 000 €

Refinancement à taux fixe							
Réf.	CRD	Date de RA Préavis	Index actuel	IRA Point de base	Taux d'équilibre	Taux fixe de refinancement	Gain
588	847 572 €	05/12/2020	(Euribor 03M + 0,77%) Piaor -0,313% sur Euribor 3 mois	0 €	1,05%	0,55%	47 000 €
302	2 576 630 €	15/09/2021	Euribor 12M non flooré + 0,80% Equivalent à un taux fixe de 0,64%	2 807 € (3 mois d'intérêts) 2 348 €	0,62%	0,44%	42 200 €

La dette structurée

Caractéristiques de la dette structurée au :	15/09/2021
Son montant est de :	1 139 151 €
Son taux moyen s'élève à :	4,93%
Sa durée résiduelle moyenne est de :	14 ans et 9 mois
Sa durée de vie moyenne est de :	8 ans et 11 mois

⇒ Stock de dette au 15/09/2021

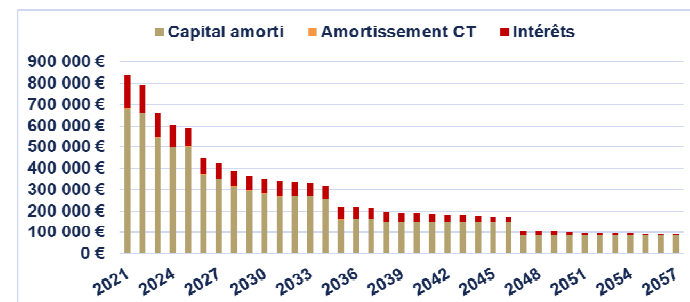
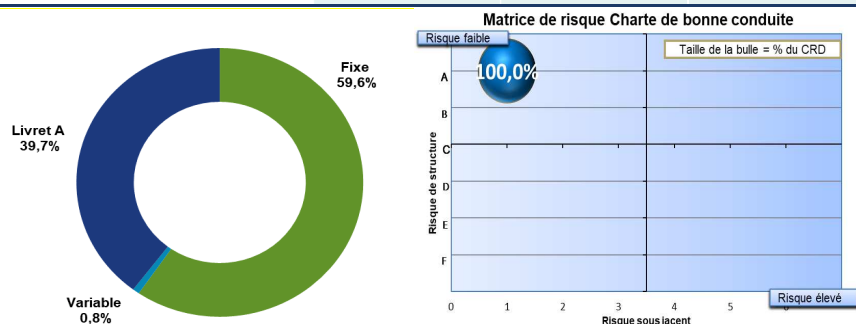
- Un encours de 59 008 k€ essentiellement à taux fixe (59%) et une part d'emprunts adossés au Livret A importante (32%) qui se traduit par un taux moyen relativement atone (2,74%) par rapport à la fin 2020 (2,78%) et supérieur au taux moyen des syndicats du panel Finance Active (1,77%, toutes compétences confondues)
- Une durée résiduelle longue (19 ans et 11 mois) et une dette simple car 98% classée 1A selon la Charte de bonne conduite

⇒ Actions à mener

- Dette à taux fixe : des économies d'intérêts identifiés toujours très significatives avec 187K€ estimés sur les taux fixes de la Banque Populaire et des opérations de compactage à mener sur vos lignes ciblées auprès du Crédit Agricole.
- Fixe à phase : envisager une renégociation à compter de juillet 2027 (économie estimée de 22,7k€ à réactualiser régulièrement)
- Dette à taux variable : Deux opportunités de renégociation ont été identifiées sur le stock de dette à taux variable. L'économie de frais financiers pouvant être générée en cas de refinancement à taux fixe est estimée à 65,8K€.
- Emprunts structurés : statu quo, sauf volonté particulière du syndicat de désensibiliser des lignes dont le poids dans l'encours est limité. Seuls les produits de pente (3B) et de change (6F) sont actuellement dégradés.

Pour l'eau potable

Caractéristiques de la dette au :	31/12/2020	15/09/2021	Ecart
Votre dette est de	8 330 644€	7 899 422 €	- 431 222€
Son taux moyen s'élève à	1,91%	1,75%	- 16 points de base
Sa durée résiduelle moyenne est de	22 ans et 9 mois	22 ans et 10 mois	+ 1 mois
Sa durée de vie moyenne est de	11 ans et 10 mois	11 ans et 11 mois	+ 1 mois



⇒ Stock de dette au 15/09/2021

- Un encours de 7 899 k€ essentiellement à taux fixe (60%) et une part d'emprunts adossés au Livret A importante (37,5%) qui se traduit toutefois par un taux moyen performant (1,75%) et en baisse par rapport à la fin 2020 (1,91%) et proche du taux moyen des syndicats du panel Finance Active (1,77%, toutes compétences confondues)
- Une durée résiduelle longue (22 ans et 10 mois) et une dette simple car 100% classée 1A selon la Charte de bonne conduite

⇒ Actions à mener

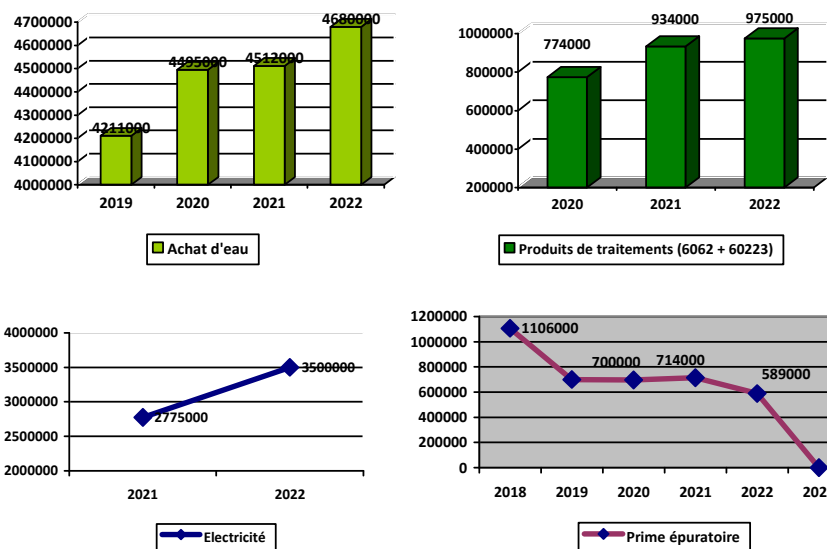
- Dette à taux fixe : comme sur le budget Assainissement, le syndicat pourra demander au Crédit Agricole une proposition de compactage en deux lots de certains emprunts fixes pour lesquels il existe des opportunités de renégociation.
- Dette à taux variable : Pour l'emprunt réf: 302 (également imputé sur le budget assainissement), l'économie de frais financiers pouvant être réalisée en cas de refinancement à taux fixe est estimée à 38,3K€.

Pour la microcentrale

Caractéristiques de la dette au :	31/12/2020	15/09/2021	Ecart
Votre dette est de	423 000 €	411 250 €	-11 750 €
Son taux moyen s'élève à	1,25%	1,25%	-
Sa durée résiduelle moyenne est de	35 ans et 1 mois	34 ans et 4 mois	- 9 mois
Sa durée de vie moyenne est de	18 ans	17 ans et 8 mois	- 4 mois

G. Les charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre est en constante augmentation d'année en année. Il a déjà été évoqué l'importance des augmentations subies sur les charges suivantes qui sont considérables, à titre d'exemple pour les articles les plus significatifs :



H. Les achats

Pour 2021, le compte-rendu en quelques chiffres :

- Environ 12 CAO par an
- Publication de 100 marchés publics par an en moyenne, avec passage en CAO pour ceux estimés à plus de 89 000 € HT
- 200 actes d'exécution (sous-traitance et avenants) en 2019 et 117 pour 2020 et 208 pour 2021 à ce jour.
- 305 accords-cadres à bons de commande en cours d'exécution en 2020, 242 en 2021

Pour 2022, les projets :

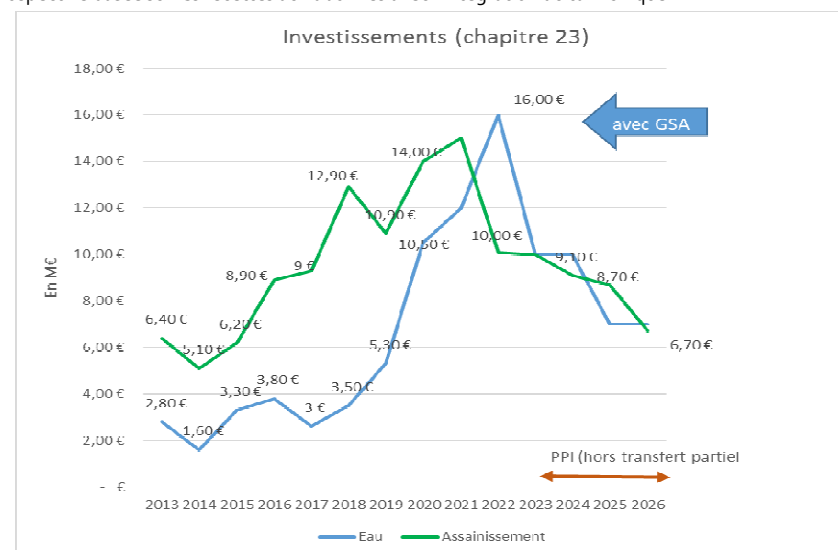
- Mise en place d'actions d'optimisation des achats, avec une adaptation des cahiers des charges, un travail transversal avec tous les services, le développement du sourcing.
- Achat d'un logiciel permettant de gagner en productivité : réduire les saisies multiples et nombreuses qui sont sources d'erreur et ne renseigner l'information qu'une seule fois. Il devrait permettre la mise à jour systématique sur les dernières législations en vigueur pour une sécurité juridique renforcée. Il va également renforcer le suivi de nos marchés (statistiques, évaluations,...) et donc mieux évaluer les besoins

2. POURSUITE DU PPI ASSAINISSEMENT ET FINALISATION DE CELUI DE L'EAU POTABLE

Entre 2018 et 2021, les schémas d'eau et d'assainissement ont été présentés à l'ensemble des élus en Commissions Territoriales afin d'en extraire une hiérarchisation des opérations à réaliser à l'échelle des Communes, des CT et ensuite du périmètre de Réseau31. Ce travail conséquent a mobilisé l'ensemble des services de notre structure et également l'ensemble des élus du territoire. Le fruit de ce travail est inscrit pour l'assainissement dans un PPI (plan pluriannuel d'investissement) dans le cadre global d'une prospective financière de 2019 à 2026. En ce qui concerne l'eau potable, la hiérarchisation s'effectuera en 2021.

Cet important travail de la part des élus et des services de Réseau31 permet d'avoir des axes budgétaires cadrés pour 2021, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

La politique d'investissement très active va se poursuivre dans le cadre du PPI mais également de la prospective basée sur les recettes aux abonnés avec l'intégration du tarif unique.



A. Assainissement

Hypothèses de travail pour un PPI équilibré

- un taux de subvention moyen de 25% ➔ 28,2%
- des emprunts pour 50 % sur les stations d'épuration et les branchements et 60 à 75 % sur les réseaux
- des recettes en baisse :

AEAG impact du 11 ^{ème} programme sur les opérations engagées	- 1,0 M€
AEAG prime à l'épuration 2019 - 2022	- 1,2 M€
AEAG inéligibilité des STEP DERU Salies du Salat & Valcabrère	- 0,7 M€

Un volume important de travaux avec des accords particuliers pour les nouveaux adhérents

RESEAU ₃₁	7 M€
Revel	0,21 M€
CCBA	1,66 M€
Total	8,87 M€/an

Investissements courants

- Besoins liés à l'exploitation des installations (renouvellement, modernisation, optimisation, unités de dépotage) pour 0,56 M€HT
- Réhabilitation ou renouvellement des réseaux non-programmables pour 0,4 M€HT hypothèse d'un taux de 0,2% soit 16% du besoin financier
- Diagnostics de réseaux et amélioration de la connaissance pour 0,1 M€HT
- Acquisition de véhicules ⇒ amortissement

Proposition d'une enveloppe annuelle de 1 M€HT soit 14%

Extensions de réseaux non-programmables destinés à la desserte de nouvelles zones d'activités ou d'habitat 0,34 M€HT/an (base 2019)

Elaboration du PPI 2020-2026

Un besoin global de 860 opérations. Cette enveloppe inclut les nouveaux adhérents :

- CCBA : réalisation du PPI établie dans le cadre du schéma directeur
- Revel, Pouy de Touges, Caraman, Lagarde, Layrac sur Tarn

Total Schémas	Demande CT	Réhab	Déjà décidé	Capacité à venir
157 M€	82 M€	9.4 M€	11.6 €	42.4 M€

Transferts partiels exclus de l'enveloppe (Nailloux, St Léon, Vallègue, Montgaillard, Lherm, St Lys, Fronton)

B. Eau potable

Le recensement des besoins pour l'ensemble des collectivités adhérentes en transfert total est désormais terminé. Il sera présenté en CT afin d'adopter la même procédure que pour l'assainissement collectif. La classification des opérations dans le cadre de la prospective jointe permettra de hiérarchiser et d'arrêter les opérations à effectuer entre 2020 et 2026.

L'enveloppe totale pour les investissements de 30 MHT pour 2022 – 2026 se décompose ainsi :

	<u>Moyenne annuelle</u>	<u>Total 2022 - 2026</u>
➤ Besoins liés à l'exploitation des ouvrages :	0,465 M€HT/an	2,325 M€HT
➤ Opérations engagées :		6,510 M€HT
➤ Gestion du patrimoine et délivrance d'eaux de qualité :	2,853 M€HT/an,	14,265 M€HT
• Renouvellement des réseaux	1,839 M€HT/an	
• Protection des captages	0,115 M€HT/an	
• Réhabilitation des réservoirs	0,649 M€HT/an	
• Modernisation des unités de traitement	0,150 M€HT/an	
• Comptage et connaissance patrimoniale	0,100 M€HT/an	
➤ Opérations nouvelles :	1,380 M€HT/an	6,900 M€HT
	TOTAL	30 M€HT

C. Les perspectives financières

Les investissements intégrés dans la prospective sont financés par 30 % de subventions (en moyenne) et 50 à 70 % d'emprunts. La politique de l'emprunt est abordée ci-dessus. Il est à noter que les emprunts sont affectés à chaque opération, il ne s'agit pas d'emprunts globalisés « d'équilibre ». Lorsque les subventions sont supérieures, cela libère des marges de manœuvre pour ajouter de nouvelles opérations. De fait, la prospective est en évolution permanente au gré des décisions et des choix d'investissements.

Ce pilotage par la prospective et un plan pluriannuel d'investissement s'inscrit totalement dans une nouvelle gouvernance qui implique les élus des territoires.

D. La liste des actions qui verront le jour en 2022

En assainissement

- mise en service de 2 stations d'épuration (1 230 EqH),
- commencement de travaux sur 3 (33 200 EqH) dont 2 DERU et attribution du marché de construction d'Auterive avec méthanisation (22 000 EqH).

En eau potable

- début de la construction de 4 réservoirs
- **renforcements des réseaux Rebigue – Castanet, Castelnau – Fronton et Carbonne – Gensac**

En eau brute

- début du contrat de canal et de l'expérimentation R'Garonne,
- reprise de fin de concession en régie pour les barrages de Balerme & Laragou (Girou),
- mise en service de la réalimentation de l'Aussonnelle,
- mise en service d'une centrale hydroélectrique (Le Fousseret) et le début des travaux pour une seconde (Bérat).

BUDGET EAU POTABLE - Prospective

BUDGET PRINCIPAL

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	CA	BP + DM1					
RECETTES							
013 Atténuation de charges	199 872 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €
70 Ventes (hors redevances Agence)	15 312 285 €	18 480 929 €	19 743 110 €	19 810 730 €	19 879 230 €	19 948 620 €	20 018 940 €
71 Subventions	4 842 000 €	3 997 661 €	3 997 670 €	3 997 670 €	3 997 670 €	3 997 670 €	3 997 670 €
75 Autres produits de gestion courante	30 127 €	210 389 €	210 390 €	210 390 €	210 390 €	210 390 €	210 390 €
76 Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
77 Produits exceptionnels	30 845 €	508 811 €	508 820 €	508 820 €	508 820 €	508 820 €	508 820 €
78 Reprise sur provision et dépréciation	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total recettes réelles de fonctionnement (r)	20 415 129 €	23 357 790 €	24 619 990 €	24 687 610 €	24 756 110 €	24 825 500 €	24 895 820 €
Opérations d'ordre entre sections	3 506 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €	225 000 €
TOTAL RECETTES	20 418 636 €	23 582 790 €	24 844 990 €	24 912 610 €	24 981 110 €	25 050 500 €	25 120 820 €

DEPENSES							
011 Charges à caractère général	1 966 889 €	2 603 525 €	2 511 400 €	2 544 530 €	2 578 170 €	2 612 290 €	2 646 900 €
012 Charges de personnel	16 092 923 €	17 496 640 €	17 965 770 €	18 145 540 €	18 327 080 €	18 510 430 €	18 695 650 €
65 Autres charges de gestion courante	387 670 €	736 849 €	747 920 €	759 170 €	770 580 €	782 160 €	793 920 €
66 Intérêts de la dette	19 345 €	116 900 €	116 900 €	116 900 €	116 900 €	116 900 €	116 900 €
67 Charges exceptionnelles	23 705 €	899 805 €	112 700 €	113 840 €	115 000 €	116 170 €	117 350 €
68 Dotations aux provisions et aux dépréciations	50 000 €	81 000 €	81 000 €	81 000 €	81 000 €	81 000 €	81 000 €
Total dépenses réelles de fonctionnement (d)	18 490 531 €	21 853 719 €	21 535 690 €	21 760 980 €	21 988 730 €	22 218 950 €	22 451 720 €
042 Opérations d'ordre entre sections	751 887 €	2 043 618 €	2 043 620 €	2 043 620 €	2 043 620 €	2 043 620 €	2 043 620 €
TOTAL DEPENSES	19 242 418 €	23 897 337 €	23 579 310 €	23 804 600 €	24 032 350 €	24 262 570 €	24 495 340 €

Epargne brute (r-d)	1 924 598 €	1 504 071 €	3 084 300 €	2 926 630 €	2 767 380 €	2 606 550 €	2 444 100 €
----------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL INTÉRÊTS DE LA DETTE (I)	#REF!	#REF!	#REF!	153 520 €	155 060 €	156 620 €	158 190 €
---------------------------------------	--------------	--------------	--------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Epargne de gestion courante (r-d+I)	#REF!	#REF!	#REF!	2 773 110 €	2 612 320 €	2 449 930 €	2 285 910 €
--	--------------	--------------	--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL REMBOURSEMENT CAPITAL (C)	#REF!	225 000 €	195 000 €	195 000 €	195 000 €	195 000 €	195 000 €
--	--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Epargne nette (r-d-C)	#REF!	1 279 071 €	2 889 300 €	2 731 630 €	2 572 380 €	2 411 550 €	2 249 100 €
------------------------------	--------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT							
10 Dotations - Reserves	3 362 696 €	1 667 697 €	318 334 €	318 334 €	318 334 €	318 334 €	318 334 €
13 Subventions d'équipements	1 686 238 €	1 771 154 €	- €	- €	- €	- €	- €
16 Emprunts	1 050 000 €	3 910 050 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
21 Immobilisations corporelles	51 €	10 309 €	10 309 €	10 309 €	10 309 €	10 309 €	10 309 €
27 Autres immobilisations financières	8 236 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Total recettes réelles d'investissement	6 107 221 €	7 399 210 €	868 643 €	868 643 €	868 643 €	868 643 €	868 643 €
021 Virement section d'exploitation	- €	- €	1 300 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €	1 300 000 €
040 Opérations patrimoniales	751 887 €	2 043 618 €	2 043 620 €	2 043 620 €	2 043 620 €	2 043 620 €	2 043 620 €
041 Dotations aux amortissements	- €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 859 108 €	9 642 828 €	4 412 263 €	4 412 263 €	4 412 263 €	4 412 263 €	4 412 263 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT							
10 Dotations - Reserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
13 Subventions d'équipements	42 000 €	23 396 €	- €	- €	- €	- €	- €
16 Remboursement capital de la dette	43 151 €	130 400 €	- €	- €	- €	- €	- €
20-23 Dépenses d'équipements	5 682 025 €	7 901 606 €	2 941 063 €	2 941 063 €	2 941 063 €	2 941 063 €	2 941 063 €
Total dépenses réelles d'investissement	5 767 177 €	8 055 402 €	2 941 063 €	2 941 063 €	2 941 063 €	2 941 063 €	2 941 063 €
040 Opérations d'ordre entre sections	3 506 €	143 930 €	275 648 €	275 648 €	275 648 €	275 648 €	275 648 €
041 Opérations d'ordre entre sections	- €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	5 770 683 €	8 399 332 €	3 416 710 €	3 416 710 €	3 416 710 €	3 416 710 €	3 416 710 €

Hypothèses de travail :

- . Participation des BA pour équilibre
- . Véhicules : sur l'eau et l'asst directement
- . Bâtiments : emprunt, FCTVA, CD31 et participation BA sur l'emprunt
- . Emprunts sur le PPI : 50 % du TTC puis FCTVA

BUDGET EAU POTABLE - Prospective

	Adhésion SIEMN/Revel	Fin conv TM et Sicoval		Tarif unique		2023	2024	2025	2026
	2018 CA	2019 CA	2020 CA	2021 BP+DM1	2022				
RECETTES									
013 Atténuation de charges	478 789 €	409 229 €	509 769 €	471 010 €	471 010 €	471 010 €	471 010 €	471 010 €	471 010 €
70 Ventes (hors redevances Agence)	12 767 656 €	16 881 035 €	15 983 248 €	15 586 473 €	15 563 836 €	15 827 150 €	16 095 300 €	16 368 360 €	16 538 440 €
71 Subventions	25 992 €	19 700 €	22 148 €	11 970 €	9 780 €	7 620 €	5 820 €	4 860 €	3 923 €
75 Autres produits de gestion courante	6 265 640 €	6 646 760 €	5 523 120 €	6 486 778 €	6 551 650 €	6 617 170 €	6 683 350 €	6 750 190 €	6 817 700 €
76 Produits financiers	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
77 Produits exceptionnels	655 596 €	150 154 €	337 669 €	93 520 €	88 250 €	89 140 €	90 040 €	90 950 €	91 860 €
78 Reprise sur provision et dépréciation	- €	2 084 950 €	- €	6 900 €	- €	- €	- €		
Total recettes réelles de fonctionnement (r)	20 193 674 €	26 191 828 €	22 375 954 €	22 656 651 €	22 684 526 €	23 012 090 €	23 345 520 €	23 685 370 €	23 922 933 €
Opérations d'ordre entre sections	215 685 €	150 406 €	26 399 €	585 850 €	585 850 €	585 850 €	585 850 €	585 850 €	585 850 €
TOTAL RECETTES	20 409 360 €	26 342 234 €	22 402 353 €	23 242 501 €	23 270 376 €	23 597 940 €	23 931 370 €	24 271 220 €	24 508 783 €

DEPENSES									
011 Charges à caractère général	7 963 456 €	8 548 021 €	8 891 705 €	10 355 850 €	10 464 750 €	10 577 350 €	10 691 660 €	10 807 710 €	10 925 540 €
012 Charges de personnel	5 493 673 €	5 311 105 €	6 180 491 €	7 345 155 €	7 381 890 €	7 418 800 €	7 455 900 €	7 493 180 €	7 530 650 €
014 Atténuation de recettes (AEAG)	1 784 568 €	1 647 918 €	1 711 215 €	2 196 276 €	2 218 240 €	2 240 430 €	2 262 840 €	2 285 470 €	2 308 330 €
65 Autres charges de gestion courante	1 063 855 €	1 025 022 €	995 075 €	1 521 989 €	1 537 210 €	1 552 590 €	1 568 120 €	1 583 810 €	1 599 650 €
66 Intérêts de la dette	283 206 €	316 672 €	243 975 €	326 600 €	325 120 €	326 635 €	331 261 €	336 528 €	341 906 €
67 Charges exceptionnelles	418 581 €	1 213 426 €	243 480 €	334 000 €	334 765 €	335 528 €	336 298 €	337 076 €	337 076 €
Total dépenses réelles de fonctionnement (d)	17 007 339 €	18 062 163 €	18 265 941 €	22 079 870 €	22 261 975 €	22 451 333 €	22 646 079 €	22 843 774 €	23 043 152 €
042 Opérations d'ordre entre sections	2 286 992 €	899 835 €	971 547 €	742 148 €	1 148 510 €	1 318 450 €	1 488 530 €	1 658 740 €	1 829 090 €
TOTAL DEPENSES	19 294 330 €	18 961 998 €	19 237 488 €	22 822 018 €	23 410 485 €	23 769 783 €	24 134 609 €	24 502 514 €	24 872 242 €

Epargne brute (r-d)	3 186 336 €	8 129 664 €	4 110 013 €	576 781 €	422 551 €	560 757 €	699 441 €	841 596 €	879 781 €
----------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

TOTAL INTÉRÊTS DE LA DETTE (I)	283 206 €	286 300 €	316 672 €	243 975 €	326 600 €	325 120 €	326 635 €	331 261 €	336 528 €
---------------------------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Epargne de gestion courante (r-d+I)	3 469 541 €	8 415 964 €	4 426 686 €	820 756 €	749 151 €	885 878 €	1 026 076 €	1 172 857 €	1 216 309 €
--	--------------------	--------------------	--------------------	------------------	------------------	------------------	--------------------	--------------------	--------------------

TOTAL REMBOURSEMENT CAPITAL (C)	1 131 140 €	1 117 491 €	949 968 €	1 070 400 €	1 066 926 €	1 028 032 €	1 027 239 €	1 081 938 €	1 015 445 €
--	--------------------	--------------------	------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

Epargne nette (r-d-C)	2 055 196 €	7 012 174 €	3 160 045 €	- 493 619 €	- 644 375 €	- 467 275 €	- 327 798 €	- 240 342 €	- 135 664 €
------------------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT									
10 Dotations - Reserves	497 507 €	1 964 788 €	5 642 669 €	5 459 201 €	1 050 940 €	1 044 505 €	1 025 222 €	1 024 249 €	19 011 €
13 Subventions d'équipements	630 000 €	548 240 €	626 776 €	1 943 725 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €
16 Emprunts	1 800 000 €	12 756 €	44 252 €	7 128 369 €	2 520 000 €	2 520 000 €	2 520 000 €	2 520 000 €	2 520 000 €
23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
27 Autres immobilisations financières	- €	26 648 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total recettes réelles d'investissement	2 927 507 €	2 552 433 €	6 313 697 €	14 531 295 €	5 070 940 €	5 064 505 €	5 045 222 €	5 044 249 €	4 039 011 €
021 Virement section d'exploitation	- €	- €	- €	5 304 006 €	- €	- €	- €	- €	- €
4582 Opérations comptes de tiers	189 770 €	4 940 €	65 889 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
040 Opérations patrimoniales	- €	899 835 €	13 390 €	200 000 €	185 850 €	185 850 €	185 850 €	185 850 €	185 850 €
041 Dotations aux amortissements	2 286 992 €	- €	971 547 €	742 148 €	1 148 510 €	1 318 450 €	1 488 530 €	1 658 740 €	1 829 090 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	5 404 269 €	3 457 208 €	7 364 523 €	20 777 449 €	6 405 300 €	6 568 805 €	6 719 602 €	6 888 839 €	6 053 951 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT									
10 Dotations - Reserves	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
13 Subventions d'équipements		106 048 €							
16 Remboursement capital de la dette	1 131 140 €	1 117 491 €	949 968 €	1 070 400 €	1 066 926 €	1 028 032 €	1 027 239 €	1 081 938 €	1 015 445 €
20-23 Dépenses d'équipements	6 462 000 €	8 133 837 €	8 553 128 €	17 753 525 €	7 049 150 €	7 051 140 €	7 053 170 €	7 055 240 €	7 057 350 €
27 Autres immobilisations financières	189 770 €	70 851 €	7 670 €	7 670 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Total dépenses réelles d'investissement	7 782 910 €	9 428 226 €	9 510 766 €	18 831 594 €	8 146 076 €	8 109 172 €	8 110 409 €	8 167 178 €	8 102 795 €
040 Opérations d'ordre entre sections	215 685 €	150 406 €	26 399 €	585 850 €	210 000 €	210 000 €	210 000 €	210 000 €	210 000 €
041 Opérations d'ordre entre sections	- €	7 670 €	13 390 €	200 000 €	185 850 €	185 850 €	185 850 €	185 850 €	185 850 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 998 595 €	9 586 303 €	9 550 555 €	19 617 444 €	8 541 926 €	8 505 022 €	8 506 259 €	8 563 028 €	8 498 645 €

Opé inv
+ régie +
schémas
+ matériel

Hypothèses de travail :

- . Subventions 25 % des inv
- . Emprunt 40 % de l'autofinancement
- . Tarifs +2%
- . Pas de baisse vente eau SAGe
- . En 2020 baisse des recettes COVID-19

Attention :

- . les transferts partiels sont inclus jusqu'en 2021
- . les annuités ne sont pas retraitées des transferts partiels

Excédent global en 2020 de 5 M€
Réinjecté 1 M€ tous les ans
PPI : 6 M€ par an

BUDGET ASSAINISSEMENT								
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
	CA	CA	BP+DM1	Tarif unique				
RECETTES								
013 Attenuation de charges	16 000 €	92 213 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €	22 000 €
70 Ventes (hors redevances Agence)	20 869 724 €	20 520 824 €	22 152 130 €	23 211 864 €	23 581 090 €	23 956 750 €	24 338 960 €	24 727 840 €
74 Subventions	973 536 €	787 425 €	1 048 673 €	1 066 839 €	1 069 606 €	1 074 708 €	1 051 790 €	1 233 525 €
75 Autres produits de gestion courante	2 275 304 €	1 957 807 €	2 011 686 €	2 038 210 €	2 065 130 €	2 092 450 €	2 120 180 €	2 148 320 €
76 Produits financiers	293 090 €	157 759 €	157 750 €	157 750 €	157 750 €	157 750 €	157 750 €	157 750 €
77 Produits exceptionnels	1 525 955 €	389 705 €	143 353 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Total recettes réelles de fonctionnement (r)	25 953 609 €	23 905 733 €	25 535 592 €	26 596 663 €	26 995 576 €	27 403 658 €	27 790 680 €	28 389 435 €
Opérations d'ordre entre sections	4 581 030 €	264 025 €	4 405 564 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €
TOTAL RECETTES	30 534 639 €	24 169 758 €	29 941 156 €	27 296 663 €	27 695 576 €	28 103 658 €	28 490 680 €	29 089 435 €

DEPENSES								
011 Charges à caractère général	6 668 690 €	6 912 709 €	10 042 925 €	10 097 770 €	10 229 550 €	10 363 220 €	10 498 810 €	10 636 330 €
012 Charges de personnel	5 228 097 €	5 347 849 €	6 654 149 €	7 005 050 €	7 075 110 €	7 145 870 €	7 217 340 €	7 289 530 €
014 Attenuation de recettes (AEAG)	1 743 369 €	1 654 780 €	1 961 081 €	1 980 700 €	2 000 510 €	2 020 520 €	2 040 730 €	2 061 140 €
65 Autres charges de gestion courante	317 077 €	681 386 €	2 313 717 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €	1 000 000 €
66 Intérêts de la dette	1 803 952 €	1 796 869 €	2 203 100 €	1 636 273 €	1 565 456 €	1 505 910 €	1 434 559 €	1 370 661 €
67 Charges exceptionnelles	862 416 €	424 677 €	411 575 €	403 150 €	395 271 €	387 912 €	381 044 €	374 646 €
Total dépenses réelles de fonctionnement (d)	16 623 602 €	16 818 270 €	23 586 547 €	22 122 943 €	22 265 897 €	22 423 432 €	22 572 483 €	22 732 307 €
Opérations d'ordre entre sections	10 879 833 €	6 531 886 €	6 354 609 €	5 503 101 €	5 786 132 €	6 089 193 €	6 312 285 €	6 315 408 €
TOTAL DEPENSES	27 503 435 €	23 350 155 €	29 941 156 €	27 626 044 €	28 052 029 €	28 512 625 €	28 884 768 €	29 047 715 €

Epargne brute (r-d)	9 330 007 €	7 087 463 €	1 949 045 €	4 473 720 €	4 729 679 €	4 980 226 €	5 218 197 €	5 657 128 €
---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

TOTAL INTÉRÊTS DE LA DETTE (I)	1 803 952 €	1 796 869 €	2 203 100 €	1 636 273 €	1 565 456 €	1 505 910 €	1 434 559 €	1 370 661 €
--------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Epargne de gestion courante (r-d+I)	11 133 959 €	8 884 332 €	4 152 145 €	6 109 993 €	6 295 135 €	6 486 136 €	6 652 756 €	7 027 789 €
-------------------------------------	--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

TOTAL REMBOURSEMENT CAPITAL (C)	4 611 100 €	3 934 185 €	4 172 100 €	4 059 599 €	4 042 527 €	4 099 847 €	3 999 829 €	3 965 533 €
---------------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Epargne nette (r-d-C)	4 718 907 €	3 153 279 €	- 2 223 055 €	414 121 €	687 152 €	880 379 €	1 218 368 €	1 691 595 €
-----------------------	-------------	-------------	---------------	-----------	-----------	-----------	-------------	-------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT								
10 Dotations - Reserves	10 637 635 €	445 103 €	321 080 €	306 878 €	250 868 €	234 536 €	223 055 €	127 200 €
13 Subventions d'équipements	6 678 959 €	5 247 771 €	4 194 854 €	2 852 714 €	2 406 152 €	2 487 416 €	2 100 285 €	1 408 758 €
16 Emprunts	5 973 000 €	- €	6 096 718 €	5 459 142 €	5 800 681 €	4 858 317 €	5 050 810 €	4 111 234 €
23 Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
27 Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total recettes réelles d'investissement	23 289 594 €	5 692 875 €	10 612 652 €	8 618 734 €	8 457 701 €	7 580 268 €	7 374 150 €	5 647 192 €
021 Virement section d'exploitation	- €	616 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
023 Virement section d'exploitation	- €	50 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
040 Opérations d'ordre entre sections	10 573 033 €	6 315 786 €	6 054 509 €	5 200 000 €	5 480 000 €	5 780 000 €	6 000 000 €	6 000 000 €
041 Opérations patrimoniales	850 000 €	76 890 €	200 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	34 712 627 €	12 136 167 €	16 867 161 €	13 818 734 €	13 937 701 €	13 360 268 €	13 374 150 €	11 647 192 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
10 Dotations - Reserves	6 993 231 €	2 475 €	35 300 €	- €	- €	- €	- €	- €
16 Remboursement capital de la dette	4 611 100 €	3 934 185 €	4 172 100 €	4 059 599 €	4 042 527 €	4 099 847 €	3 999 829 €	3 965 533 €
20 Immobilisations incorporelles	637 500 €	255 901 €	505 307 €	393 900 €	397 840 €	401 820 €	405 840 €	409 900 €
21 Immobilisations corporelles	1 746 000 €	2 715 316 €	4 757 055 €	2 635 000 €	2 635 000 €	2 985 000 €	2 990 250 €	2 995 580 €
23 Immobilisations en cours	18 873 903 €	8 402 922 €	14 947 979 €	10 192 435 €	10 012 371 €	9 151 612 €	8 744 078 €	6 760 712 €
Total dépenses réelles d'investissement	32 861 734 €	15 310 798 €	24 417 740 €	17 280 934 €	17 087 738 €	16 638 279 €	16 139 997 €	14 131 725 €
041 Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 889 160 €	257 950 €	1 296 740 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €	700 000 €
041 Opérations patrimoniales	850 000 €	76 890 €	200 000 €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	35 600 894 €	15 645 638 €	25 914 480 €	17 980 934 €	17 787 738 €	17 338 279 €	16 839 997 €	14 831 725 €

Hypothèses de travail :

- . Avec les nouveaux adhérents et le PPI
- . Subventions réelles (11ème programme)
- . Ajouté en 2021 : 1 M€ rattrapage facturation
- . Crédits territoires 500 k€
- . Baisse prime épuratoire 400 k€ à compter de 2019

Emprunts :

- . Sur les opérations sup à 50 k
- . De 50 % pour step et 60 à 75 % pour réseaux
- . De 50 % pour les branchements

Travaux :

- . PPI 66,5 M€ (dont 1,34 M€ de trax réhab et extensions)
- . 1,2 M€ de branchements